RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

ADEME AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Lutte contre le brûlage des déchets verts

METTRE EN PLACE DES SOLUTIONS DE GESTION IN SITU DES VÉGÉTAUX ET LUTTER CONTRE LE BRÛLAGE

Que constate-t-on ?

QUELQUES CHIFFRES

160kg
de déchets verts par personne et par an sont générés, en moyenne, par l'entretien du jardin

64kg
de végétaux par habitant et par an sont apportés en déchèteries

830 000 tonnes
de déchets verts sont encore brûlées annuellement en France (source CITEPA)

LES DÉCHETS VERTS, UNE RESSOURCES PRÉCIEUSE



Production de compost

Les déchets verts (feuilles, branches, tontes) sont des matières organiques



Santé des sols et biodiversité

Le retour au sol des matières organiques maintient la fertilité, stocke du carbone, favorise la biodiversité et réduit l'érosion

LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE

Une pratique difficile à quantifier...
15% des Français possédant un jardin déclarent brûler au moins un type de déchets verts MAIS 45% identifient cette pratique dans leur voisinage

...et peu sanctionnée.
Seuls 6% des personnes qui déclarent brûler disent avoir été sanctionnées ou rappelées à l'ordre pour cette pratique

UN OBJECTIF DE RÉDUCTION DES DÉCHETS À L'HORIZON 2030 POUR LES COLLECTIVITÉS

- **Lutter contre le brûlage pour éviter les émissions de polluants toxiques dans l'air**
- **Valoriser cette ressource organique sur son lieu de production (in situ)**

Pourquoi agir ?

PRENDRE SOIN DES SOLS

LE SOL N'EST PAS UN SIMPLE SUPPORT

Le sol est une **ressource fragile non renouvelable**, les sols fertiles sont rares sur terre.
La préservation du sol constitue **une opportunité de rendre les territoires plus résilients**.
Influencer la qualité des sols, c'est influencer les usages des sols et leurs précieux services, pour l'agriculture, ainsi qu'en ville et dans les jardins : **production végétale, infiltration des eaux de pluie, lutte contre les îlots de chaleur...**

LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS : UNE SOURCE DE POLLUTION…

Le brûlage à l'air libre de déchets verts s'effectue dans de **très mauvaises conditions de combustion** (humidité des végétaux combiné au mauvais accès de l'oxygène de l'air nécessaire à la combustion)

Des polluants atmosphériques sont émis en grande quantités, surtout des particules fines qui sont **très nocives pour la santé**. La personne la plus exposée est celle qui brûle les déchets verts, ainsi que son entourage proche.



…PARTICIPANT À LA DÉTÉRIORATION LOCALE DE LA QUALITÉ DE L'AIR

Quelques exemples d'impacts de la pollution atmosphérique sur la santé :

- Peut générer des maladies cardiovasculaires, respiratoires ou neurologiques
- Néfaste pour la santé de la femme enceinte et de l'enfant à naître,
- Accroît le risque de sensibilisation et les symptômes d'allergie respiratoire

Comment agir ?

LES COLLECTIVITÉS ONT UN DEVOIR DE :

Faire respecter l'interdiction (rôle de la police du maire)

Informer sur les différentes solutions

Mettre à disposition de solutions pour traiter in situ des déchets verts

Montrer l'exemple sur les bonnes pratiques

TRANSMETTRE DEUX MESSAGES TRANSVERSAUX

1. Valorisation des ressources végétales

Faire prendre conscience du gaspillage

- Mettre l'accent sur les bienfaits pour améliorer la qualité des sols et de la biodiversité
- Donner la capacité de chacun à agir en faisant la promotion de pratiques de « bon sens »
- Mettre en avant les bénéfices, y compris financiers, pour les collectivités comme pour les usagers

Changer de vocabulaire pour communiquer de façon positive sur la valorisation des ressources végétales

- Privilégier : valorisation, ressources vertes, ressources végétales , santé des sols, jardins

2. Impact du brûlage sur la qualité de l'air et la santé

Rappeler l'interdiction et le danger

- Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit et susceptible de provoquer des incendies

Fortes émissions

- 6 % des émissions annuelles de particules fines PM2,5 du secteur résidentiel sont liées aux feux de déchets verts
- Les PM2,5 en suspension dans l'air sont responsables de 40 000 décès par an en France
- La personne la plus exposée est celle qui brûle et son voisinage

MENER UNE RÉFLEXION VERS LE CHOIX DES SOLUTIONS ADAPTÉES À SON TERRITOIRE

L'ADEME a créé des outils pour **aider les collectivités à sélectionner et mettre en œuvre les solutions adaptées** à leur territoire, qui aident à mener une réflexion selon les 4 étapes suivantes."

Identifier les pratiques de son territoire et à quel niveau se situe la problématique du brûlage → Identifier les alternatives possibles, leurs avantages et leurs contraintes respectives → Identifier les solutions complémentaires les mieux adaptées à son territoire et les moyens économiques et humains à mettre en œuvre → Définir comment mettre en place ces solutions choisies, comment évaluer leurs impacts et comment sensibiliser et faire adhérer les usagers

L'ADEME organise des Rencontres Territoire Engagé Transition Ecologique (TETE) sur cette thématique. Retrouvez les événements ici





